



Les enfants placés sous la surveillance du personnel communal doivent, pour le bien être de tous, respecter les règles suivantes pendant les garderies du matin et du soir, la pause méridienne, l'étude :

- Je respecte le personnel encadrant et mes camarades.
- Je parle correctement sans « gros mots » et n'insulte pas.
- Je n'agresse ni verbalement, ni par mon comportement.
- J'ai une attitude respectueuse, sans insolence ni provocation.
- Si j'ai un problème avec un de mes camarades, j'en parle à un adulte présent.
- Je ne règle pas mes comptes par l'agressivité.
- Il est interdit de courir et de crier dans les locaux.

Pendant la cantine :

- Je rentre dans le réfectoire lorsque j'y suis invité par le personnel communal.
- Je m'attache les cheveux pendant le repas, par mesure d'hygiène.
- Je vais m'asseoir dans le calme à la place que l'on m'a attribuée.
- Je ne joue pas avec la nourriture et je mange proprement.
- Je goûte les plats que l'on me propose, mais je ne suis pas obligé de manger ce que ne n'aime pas.
- Je ne gâche pas la nourriture et si j'en redemande, je termine mon assiette.
- Après le repas, je peux emporter les biscuits emballés.
- Chaque élève doit rester à sa place pendant le repas et ne peut la quitter qu'en cas d'indisposition.
- Un élève volontaire est chef de table et aide ses camarades.
- Le repas terminé, j'aide à rassembler la vaisselle en bout de table.
- Lorsque je suis invité à sortir du réfectoire, je range ma chaise sous la table et je sors dans le calme.

Pendant les surveillances de cour :

- Je respecte les règles de jeux mises en place dans la cour.
- Quand je n'utilise plus un jeu je le range dans sa caisse ou dans le filet pour les ballons.
- Dès que la cloche sonne je cesse de jouer et je vais me ranger calmement dans la file de ma classe.

Pendant les garderies :

- Je range correctement mon cartable et mes affaires, par classe, à l'endroit indiqué en début d'année.
- Je ne sors pas de la salle d'activités sans en avoir demandé l'autorisation au personnel communal.
- J'utilise les jeux si j'en ai l'autorisation.
- Je prends soin des jeux mis à ma disposition et je les range quand je ne les utilise plus.

Pendant l'étude :

- Je travaille dans le silence afin de ne pas perturber mes camarades.
- Je ne rabaisse pas les enfants qui ont plus de difficulté que moi.

L'attention des parents est attirée sur le fait que toute dégradation du matériel ou des locaux entraîne leur responsabilité civile et financière.

**En cas d'indiscipline ou de comportement incorrect, les responsables (cantine/garderie) communiqueront à la Mairie le nom de l'élève et les faits qui lui sont reprochés. Monsieur le Maire décidera de la sanction qui peut aller jusqu'au renvoi après le 2ème avertissement, voire l'exclusion jusqu'à la fin de l'année scolaire au 3ème avertissement.**

Lu et approuvé, le 10 juillet 2017

Signature des Parents

Signature Enfant(s)



Signature du Maire  
Jean-Michel Verplaeste

Un exemplaire à conserver.

Un exemplaire à faire impérativement signer par l'enfant et ses parents et à nous retourner avec le dossier d'inscription complet.